

**Les Cahiers des dix**



## L'affaire Corrigan à Saint-Sylvestre

Philippe Sylvain, s.r.c.

Number 42, 1979

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1016241ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1016241ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Les éditions du Bien Public

### ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Sylvain, P. (1979). L'affaire Corrigan à Saint-Sylvestre. *Les Cahiers des dix*, (42), 125–144. <https://doi.org/10.7202/1016241ar>

Tous droits réservés © Les éditions du Bien Public, 1979

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

**Érudit**

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

# CARTE HISTORIQUE DE LA PAROISSE ST-SYLVESTRE

autrefois et aujourd'hui: 1828 - 1978

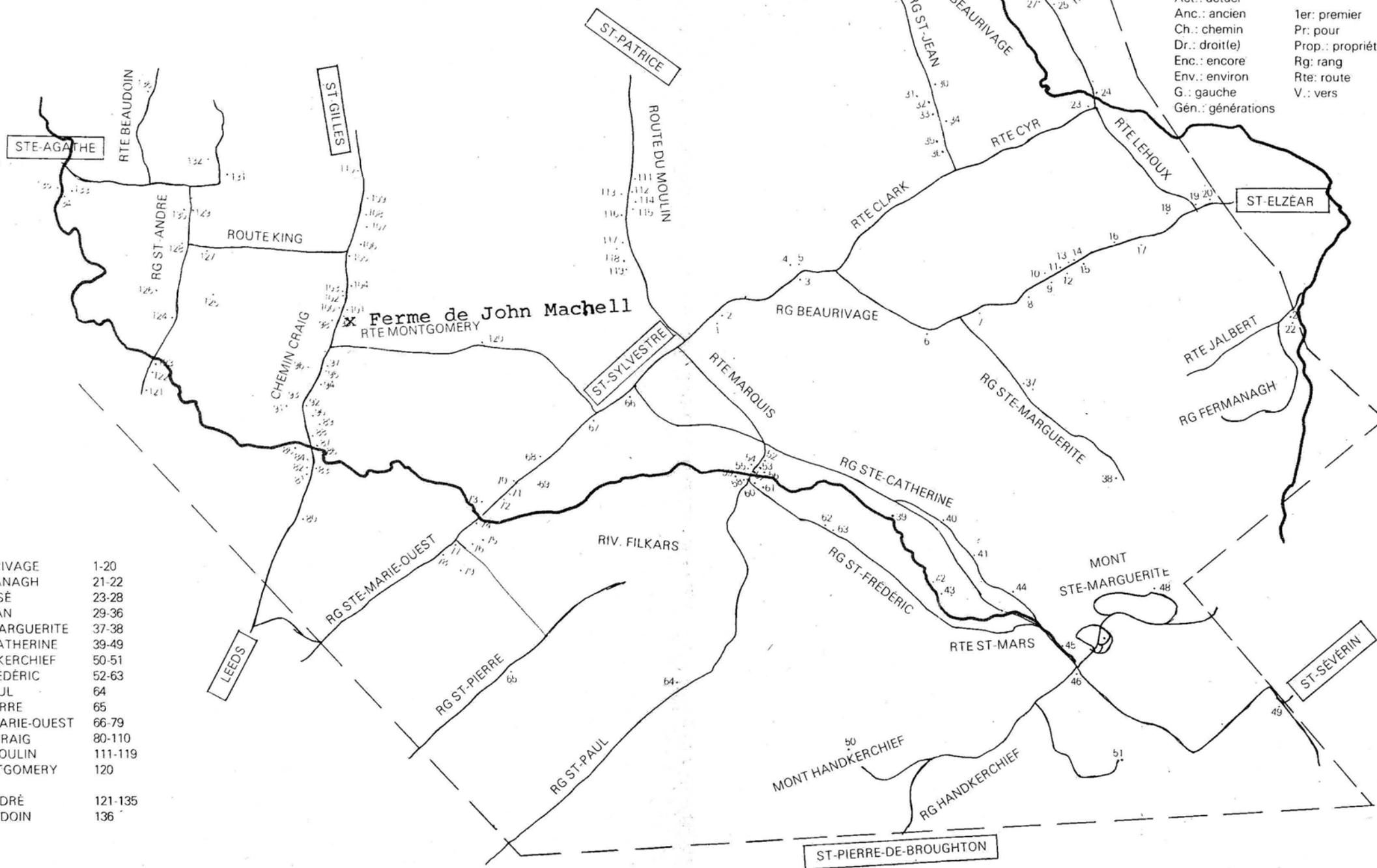
Carte extraite de St-Sylvestre se raconte (1828-1978)

## SYMBLES

- + : point historique actuel
- : point historique disparu
- + : point historique existant mais n'ayant plus sa vocation première.

## ABRÉVIATIONS

- Act.: actuel
- Anc.: ancien
- Ch.: chemin
- Dr.: droit(e)
- Enc.: encore
- Env.: environ
- G.: gauche
- Gén.: générations
- 1er: premier
- Pr: pour
- Prop.: propriétaire
- Rg: rang
- Rte: route
- V.: vers



## ITINÉRAIRE

A. - RG BEAURIVAGE	1-20
B. - RG FERMANAGH	21-22
C. - RG ST-JOSÉ	23-28
D. - RG ST-JEAN	29-36
E. - RG STE-MARGUERITE	37-38
F. - RG STE-CATHERINE	39-49
G. - RG HANDKERCHIEF	50-51
H. - RG ST-FRÉDÉRIC	52-63
I. - RG ST-PAUL	64
J. - RG ST-PIERRE	65
K. - RG STE-MARIE-OUEST	66-79
L. - CHEMIN CRAIG	80-110
M. - RTE DU MOULIN	111-119
N. - RTE MONTGOMERY	120
O. - RTE KING	
P. - RG ST-ANDRÉ	121-135
Q. - RTE BEAUDOIN	136

## L'affaire Corrigan à Saint-Sylvestre

Par PHILIPPE SYLVAIN, S. R. C.

Analysant la session de 1856 du Canada-Uni, qui s'était ouverte le 15 février 1856 à Toronto, sous le ministère MacNab-Taché, Thomas Chapais signale l'importante législation qui y fut adoptée concernant l'instruction publique. George-Etienne Cartier, alors secrétaire provincial, y avait présenté deux projets de loi. L'un établissait, pour le Bas-Canada ou Canada-Est, un conseil de l'instruction publique, l'autre décrétait l'établissement, pour la formation des maîtres, des trois écoles normales, Jacques-Cartier et McGill à Montréal, Laval à Québec. Ces projets de loi passèrent sans opposition, mais il n'en fut pas de même quand il fut question pour le Haut-Canada ou Canada-Ouest des écoles séparées ou confessionnelles, dont l'existence légale avait été confirmée par un amendement, voté le 14 juin 1853, à la loi scolaire du 24 juillet 1850. George Brown, soit dans son journal le *Globe*, soit comme membre du parlement, s'était toujours farouchement opposé à ce qu'il considérait comme l'ingérence des Eglises dans le domaine public. Durant cette session, il se livra à un nouvel assaut contre les écoles catholiques. Une décision judiciaire avait ravivé sa hargne anti-catholique et anti-française, événement que Chapais résume de la façon suivante : « Aux assises tenues à Québec dans l'automne de 1855 (*sic*), des Irlandais protestants avaient subi leur procès pour le meurtre d'un Irlandais protestant du nom de Corrigan. Ils avaient été acquittés. Et ce verdict avait provoqué une grande indignation dans le Haut-Canada. Le *Globe* n'avait pas manqué cette occasion de fulminer contre le romanisme, prétendant qu'un déni de justice avait été commis par un juge et un jury catholiques<sup>1</sup>. »

Chapais ne minimise pas la gravité de ce conflit, qui mit le gouvernement en minorité, mais il ne lui confère pas toute son am-

1. Thomas Chapais, *Cours d'histoire du Canada*, 8 vol., Québec, 1919-1934, t. VII, p. 125.

pleur, à la différence d'historiens anglophones, comme Careless<sup>2</sup> et Moir<sup>3</sup>, qui n'hésitent pas à voir dans l'affaire Corrigan rien de moins que des séquelles de la violence sectaire qui avait marqué en Angleterre, en 1850, le rétablissement de la hiérarchie catholique par le pape Pie IX et la résurgence en terre canadienne des rivalités ethniques et religieuses qui déchiraient l'Irlande.

En dépit de son importance, cette affaire n'a jamais fait l'objet d'une étude vraiment approfondie. On s'est contenté, en général, de se reporter aux journaux de l'époque. Le meurtre de Robert Corrigan eut lieu à Saint-Sylvestre, dans le comté de Lotbinière. Dans un ouvrage publié l'an dernier à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de l'érection canonique de cette paroisse<sup>4</sup>, bien que la narration de cet épisode occupe deux pages du livre, la victime n'est pas même nommée! Obéissant sans doute à des préoccupations locales, l'auteur le réduit à un fait divers qui n'eut qu'un retentissement provincial. Toute perspective un peu plus large est complètement escamotée<sup>5</sup>.

Pourtant deux documents essentiels nous permettent de faire toute la lumière sur les tenants et les aboutissants de cette affaire. Tout d'abord l'enquête que le coroner Jean-Antoine Panet tint à Leeds, localité voisine de Saint-Sylvestre<sup>6</sup>, puis le rapport circonstancié que

2. J. M. S. Careless, *Brown of the Globe*, 2 vol., Toronto, 1959-1963, t. I. p. 214-215; *The Union of the Canadas, 1841-1857*, "The Canadian Centenary Series", Toronto, 1967, p. 198-200.

3. John S. Moir, *The Church in the British Era* (Volume two of a History of the Christian Church in Canada), Toronto, 1972, p. 179.

4. Le comité des recherches historiques sous la direction de Julien Bilodeau, historien, *St-Sylvestre se raconte, 1828-1978*, Sainte-Marie (Beauce), 1978, 821 p.

5. *Ibid.*, p. 467-469 — Le nom de Corrigan paraît à la page 123.

6. *District of Quebec. Depositions of Witnesses severally taken and acknowledged at Leeds in the County of Megantic in the District aforesaid, on the 24th day of October in the 18th year of the Reign of our Sovereign Lady Victoria and of our Lord Christ, one Thousand Eight Hundred and fifty five on the behalf of our said Lady the Queen, touching the death of Robert Corrigan before me Jean Antoine Panet, Esquire, Her Majesty's Coroner for the said District, on an Inquisition then and there taken on view of the body of the said Robert Corrigan then and there lying dead.* — Archives du ministère de la justice, Province de Québec. — Je remercie mon ami Emilien Lessard, de Leeds, de m'avoir mis sur la piste de cet important document inédit.

rédigèrent les trois commissaires qui furent chargés par le gouvernement de reprendre et de compléter cette enquête<sup>7</sup>.

\* \* \*

La paroisse de Saint-Sylvestre, découpée dans la partie sud de la seigneurie qui avait été concédée le 1er avril 1738 à Gilles Rageot, sieur de Beurivage, avait été érigée canoniquement le 26 novembre 1828. Il fallait accommoder les colons catholiques qui venaient se fixer sur ce territoire grâce à la route Craig, aménagée en 1810, et à un embranchement de cette route, tracé en 1817 pour desservir les Beaucerons, le chemin Sainte-Marie. L'archevêque de Québec, Mgr Joseph-Octave Plessis, s'était déjà préoccupé du sort spirituel de ces colons. Le 6 mars 1823, il avait confié au curé de Saint-Nicolas, près Québec, l'abbé Michel Dufresne, le soin d'aller marquer par la plantation d'une croix, « en arrière de Saint-Gilles, dans les montagnes », le site de la chapelle d'une nouvelle mission, qui serait sous l'invocation de saint Sylvestre<sup>8</sup>.

C'est précisément l'abbé Dufresne qui pressa l'archevêque de Québec, Mgr Bernard-Claude Panet après le décès de Mgr Plessis en 1825, d'ériger la mission en paroisse, et le premier curé en titre fut l'abbé Ferdinand Gauvreau, auquel succédèrent deux fils de l'Irlande, l'abbé James Nelligan, qui fut curé de Saint-Sylvestre de 1836 à 1851, et l'abbé John O'Grady, qui le remplaça de 1851 à 1858<sup>9</sup>.

Ce choix de curés irlandais s'imposait en quelque sorte, car Saint-Sylvestre comptait en 1851, sur une population de 3,733 âmes, 2,872 catholiques, dont la plupart étaient des Irlandais, originaires d'Irlande ou nés au Canada, et seulement 1,061 Canadiens français, soit environ un peu moins du tiers de la population, qui comprenait également des Anglais, des Écossais et une dizaine d'Allemands<sup>10</sup>.

---

7. *Rapport des Commissaires enquêteurs dans l'affaire du meurtre de Corrigan*, Toronto, John Lowell, 1857, 132 p. — Les commissaires étaient John B. Parkin, Geo. A. Phillpotts et A.-M. Delisle.

8. Mgr J.-O. Plessis à M. Michel Dufresne, curé à Saint-Nicolas, Québec, 6 mars 1823. *Rapport de l'archiviste de la Province de Québec pour 1928-1929*, Québec, 1929, p. 167.

9. *St-Sylvestre se raconte*, p. 115-123.

10. Arthur Caux, « Le recensement de 1851 dans la seigneurie de Beurivage », *Bulletin des recherches historiques* (BRH), vol. 58, n° 2 (avril-mai-juin 1951), p. 89.

Disparate quant aux origines ethniques et religieuses, cette population vivait, on le devine, dans une harmonie toute relative. Le groupe irlandais se faisait remarquer par sa turbulence. L'emportant par le nombre, il s'arrogeait sur les édifices paroissiaux, chapelle, église et presbytère, des exigences que les Canadiens français ne tardèrent pas à trouver exorbitantes. Paddy mesurait chichement à Jean-Baptiste, fut-il curé, le droit de regard sur ce qu'il considérait comme son fief à peu près exclusif. La nomination d'un curé francophone mais bilingue pour succéder à l'abbé O'Grady en 1858, suscita une commotion qui ne s'apaisa qu'après que l'archevêque de Québec eut recours aux grands moyens<sup>11</sup>. Quelques années plus tôt, les Irlandais de Saint-Sylvestre, comme ceux de quelques autres localités du Québec, s'étaient révélés « les pires agitateurs » dans l'épisode qui est resté tristement célèbre dans les annales scolaires sous le titre de la « guerre des éteignoirs »<sup>12</sup>.

A ces conflits locaux s'ajoutaient ceux, autrement plus graves, qui avaient leur source dans le pays d'origine des immigrants, la Grande-Bretagne, surtout l'Irlande, celle du Sud et celle du Nord ou Ulster.

A quelques milles au sud de Saint-Sylvestre, le canton de Leeds, ouvert à la colonisation à partir de 1802<sup>13</sup>, comptait, comme l'écrivait le missionnaire A. Fafard à l'archevêque de Québec, le 30 mars 1868, « une population presque exclusivement protestante et composée surtout d'Ecossois et d'Irlandais ». C'était la raison pour laquelle les catholiques n'avaient « pu que difficilement prendre pied au milieu d'eux ». Cet ostracisme, il fallait l'attribuer à un presbytérianisme austère, inflexible, qui animait l'ennemi séculaire de l'Irlande catholique, l'orangisme : « La plus grande partie des protestants qui habitent ces endroits, ajoutait le missionnaire, sont d'une intolérance, d'un fanatisme plus qu'ordinaires et peu propres à encourager ceux d'une autre croyance à les approcher. Beaucoup d'entre eux sont *orangistes* et entretiennent avec soin au milieu d'eux tous les préjugés et toute l'intolérance farouche qui signalèrent les premiers temps de

11. *St-Sylvestre se raconte*, p. 123-125.

12. Louis-Philippe Audet, *Histoire de l'enseignement au Québec*, 2 vol., Montréal et Toronto, 1971, t. II, p. 59.

13. Cf. Bernard Routhier, Gabriel Savoie, Daniel Vachon, *Leeds, Canton — 1802; Saint-Jacques — 1902*, 2 vol., Fabrique de Saint-Jacques-de-Leeds, 1977.

la Réforme. Leur fanatisme éclate surtout le jour de leur fête patronale, 12 juillet, jour de démonstration publique, où ils sortent en grand nombre, drapeaux en tête, ornés de décorations spéciales et armés de lances. Ils parcourent ainsi en triomphe les principaux endroits de Leeds et d'Inverness, puis on se réunit ensuite dans des loges où l'on termine la journée par des discours et des amusements où la religion catholique n'est pas toujours respectée<sup>14</sup>.

Les orangistes de Leeds et d'Inverness n'avaient pas d'adversaires plus déterminés que les ribbonistes de Saint-Sylvestre.

Cette association, appelée d'abord *Whiteboys*, naquit dans l'Irlande du Nord vers 1820 pour s'opposer aux loges orangistes. Elle ne tarda pas à se ramifier dans les autres parties de l'Irlande et atteignit son apogée de 1835 à 1855. Les crimes agraires, si fréquents alors et qui avaient pour but l'expropriation des *landlords* ainsi que le démembrement des grandes fermes, étaient leur oeuvre. Bien rarement pouvait-on découvrir les auteurs de ces attentats. Quoique condamnées par le clergé catholique, les organisations ribbonistes ne comprenaient que des catholiques qui, grâce à un système de serments et de mots de passe secrets, pouvaient déjouer toutes les vigilances. Leur nom venait de l'insigne porté par les membres.

La traversée de l'Atlantique avait peut-être encore avivé l'hostilité implacable qui opposait orangistes et ribbonistes. Au Canada, là où existaient des loges d'orangistes, on était sûr de voir germer des loges de ribbonistes. C'est ce qui se produisit dès 1840 à Saint-Sylvestre, où les loges ribbonistes se rattachaient par un vaste réseau à des organisations semblables à Québec. Parfois des ribbonistes se glissaient jusque dans les corps de police, de sorte que la répression des crimes ou des émeutes devenait impossible : étant intimement liés aux perturbateurs au sein de cette association secrète, les policiers se voyaient empêchés de faire leur devoir sans peur comme sans acception de personnes<sup>15</sup>.

---

14. *Rapports sur les Missions du Diocèse de Québec et autres qui en ont fait ci-devant partie*, Québec, 21 fascicules, 1839-1874, fasc. n° 18, p. 61-62.

15. Philippe Sylvain, *Clerc, garibaldien, prêchant des deux mondes: Alessandro Gavazzi (1809-1889)*, 2 vol. Québec, 1962, t. II, p. 314-316.

\* \* \*

C'est la fertilité du sol qui avait attiré les colons sur le territoire qui, vers 1820, comme l'écrivait trente ans plus tard le juge de paix Laurent Pâquet, choisi pour faire le recensement de Saint-Sylvestre, « était une belle et grande forêt » s'étageant sur les contreforts des Appalaches, où seuls des chasseurs indiens de Lorette osaient s'aventurer à la poursuite du chevreuil et de l'orignal. Mais en 1851 le défrichement avait fortement entamé cette forêt pour en faire « une belle et riche campagne », partagée en lots de 90 arpents de superficie, soit 3 arpents de front sur 30 de profondeur. Ce qui restait de la forêt épargnée par la hache du colon comprenait l'érable, le merisier, l'orme, le frêne, l'épinette, le cèdre et la pruche. « Malheureusement, ajoutait Pâquet, le cultivateur ici ne peut retirer aucun profit du plus beau bois qu'il possède (...) faute de moyens de le transporter au marché », car « cette paroisse, située à 25 milles du fleuve Saint-Laurent, n'a d'autre communication avec la ville que par le chemin de terre ». Pâquet déplorait que le chemin de fer de Québec à Richmond « n'ait pas été tracé afin que cette paroisse, ainsi que les autres paroisses et townships voisins, en aient retiré un peu d'avantages »<sup>16</sup>.

Le recenseur faisait allusion à un embranchement du Grand Tronc, projeté en 1850, pour relier Québec à Richmond, et ainsi se raccorder au chemin de fer qui, depuis juillet 1853, assurait le trafic entre Montréal, Sherbrooke et Portland, dans le Maine. La construction de cet embranchement sera terminée en 1854,<sup>16a</sup> réalisant ainsi la première liaison ferroviaire entre les États-Unis et Québec ou, plus précisément, une gare terminale encore assez distante, puisqu'elle était placée à l'ouest de la rivière Chaudière, non loin de son confluent avec le Saint-Laurent<sup>17</sup>.

duisaient d'abondantes récoltes et les pâturages nourrissaient des chevaux et des troupeaux de bovins et d'ovins, dont les propriétaires

La facilité accrue des communications allait donner une nouvelle impulsion au progrès de la colonisation. Les terres neuves pro-

16. A. Caux, *loc. cit.*, p. 89-91.

16a. A. W. Currie, *The Grand Trunk Railway of Canada*. Toronto, 1957, p. 13-18.

17. Honorius Provost, *Chaudière-Kennebec, grand chemin séculaire*, Québec, 1974, p. 349-350.

tenaient à voir souligner les mérites lors d'une foire agricole <sup>17a</sup> qui avait lieu chaque automne le long du chemin Craig, près de la route de raccourci Montgomery qui, encore aujourd'hui, relie ce chemin au village de Saint-Sylvestre. Cette foire donnait lieu à un rassemblement inhabituel d'hommes et de bétail, venant d'une dizaine de milles à la ronde, sur la ferme de John Machell, voisine du temple anglican, dont le desservant était depuis 1848 le pasteur William King. Le 17 octobre 1855 se tenait donc la foire agricole annuelle qui, cette fois, allait tourner à la tragédie <sup>18</sup>.



L'un des juges chargés d'attribuer les prix se nommait Robert Corrigan <sup>19</sup>. Cultivateur lui-même à Saint-Sylvestre dans le rang Sainte-Marguerite, il avait la réputation d'avoir l'humeur querelleuse, d'être même un fier-à-bras, qui cherchait à défier ses adversaires dans des épreuves de force, car âgé de trente-huit à trente-neuf ans, bien pris dans sa taille de cinq pieds dix pouces, tout en muscles, il était au meilleur de sa vigueur physique, qui était exceptionnelle <sup>20</sup>.

Robert Corrigan était né en 1816 ou 1817 dans le comté de Tyrone, Irlande du Nord. Son père, Patrick Corrigan, avait émigré au Canada en 1831. Marié à Grace McNult, il avait eu huit enfants, tous nés en Irlande. Robert était le quatrième <sup>21</sup>.

Cette famille était catholique comme il ressort du mariage de quelques-uns des enfants de Patrick Corrigan. Mais Robert était passé à l'anglicanisme à une date inconnue <sup>22</sup>. Marié à Catherine

17a. En 1852, le parlement du Canada-Uni avait voté l'«Acte pour mieux pourvoir à l'organisation des sociétés d'agriculture dans le Bas-Canada». La société d'agriculture d'un comté devait tenir chaque année une exposition agricole. Cf. Firmin Letourneau *Histoire de l'agriculture (Canada français)*, (s. l.), 1959, p. 118-119.

18. Arthur Caux, «Une exposition agricole qui tourne mal», BRH, vol. 56, Nos 10, 11, 12 (octobre-novembre-décembre 1950), p. 229-234.

19. M. Caux est dans l'erreur quand il donne à Corrigan le prénom de Hugh et qu'il en fait «un notable orangiste de Leeds», *ibid.*, p. 229. — Dans *St-Sylvestre se raconte*, Corrigan est toujours «un orangiste de Leeds», p. 467.

20. Enquête du coroner J.-A. Panet.

21. Gertrude Corrigan, *The Genealogy of the Corrigan Family, from County Tyrone, Ireland, Beginning about 1782*, Newton Centre, Massachusetts, September, 1965, 62 pages dactylographiées. — Archives nationales du Québec (ANQ). — Liste des enfants de Patrick Corrigan, p. 1 et 2. — Il est sans doute significatif que Gertrude Corrigan ne donne aucun détail, outre le nom, sur le 4e enfant, Robert.

22. Témoignage de John Henry Willan, l'un des rédacteurs du *Quebec Mercury, Rapport des commissaires enquêteurs* (désormais abrégé *Rapport*), p. 34.

Mortin ou Moreton<sup>23</sup>, deux enfants lui étaient nés: un fils, John, né le 20 décembre 1848 et baptisé le 13 mars 1849<sup>24</sup>; une fille, Henrietta, née le 20 juin 1854 et baptisée le 16 novembre de la même année<sup>25</sup>.

Robert Corrigan s'était porté acquéreur d'un lot et était venu s'établir vers 1852 ou 1853<sup>26</sup> dans le rang Sainte-Marguerite, c'est-à-dire dans le secteur est de Saint-Sylvestre, peuplé en grande partie par des Irlandais catholiques, alors que les protestants se groupaient surtout dans la partie ouest, le long du chemin Craig, où avaient été érigés les temples anglican, presbytérien et méthodiste wesleyen<sup>27</sup>.

A peine arrivé à Saint-Sylvestre, Robert Corrigan n'avait pas tardé à se créer des ennemis dans le clan irlandais, surtout chez les Kelly et les O'Neill. Patrick O'Neill, qui demeurait lui aussi dans le rang Sainte-Marguerite, se vantait de l'emporter en vigueur physique sur Corrigan<sup>28</sup>, tandis que Richard Kelly, qui avait épousé une nièce du curé James Nelligan, ne pardonnait pas à Corrigan d'avoir, au cours d'une altercation, fait des remarques péjoratives à l'endroit du catholicisme, allant jusqu'à lui affirmer que sa parole et son caractère l'emportaient sur « l'eau bénite de l'aveugle Nelligan »<sup>29</sup>.

Des menaces on passa aux coups. Le lundi 15 janvier 1855, alors qu'il avait assisté à l'office anglican et qu'il revenait chez lui accompagné de sa servante et de ses deux enfants, Corrigan fut rejoint sur le chemin Sainte-Marguerite par Patrick O'Neill qui, aidé de cinq complices, administra une râclée telle à Corrigan que celui-ci se pourvut en justice<sup>30</sup>. Finalement Corrigan consentit à un arrangement à l'amiable, chacun de ses adversaires lui versant la somme de quatre

23. Le ministre anglican William King, qui baptise les deux enfants de Robert Corrigan, orthographie le nom de leur mère à chacun des baptêmes de deux façons différentes: Mortin et Moreton.

24. *Baptisms, Marriages and Burials of the Mission of St.Giles, and parts adjacent. 1849, Church of England*, p. 5. Robert Corrigan y appose sa marque. ANQ.

25. *Church of England for St. Sylvester and St.Giles, 1854*, p. 28. Cette fois-ci Robert Corrigan signe, mais c'est la signature laborieuse d'un illettré. ANQ.

26. Témoignage de Hugh Russell (désormais abrégé du nom du témoin). *Rapport*, p. 49.

27. William King, *ibid.*, p. 19.

28. Hugh Russell, *ibid.*, p. 49.

29. *Id.*, *ibid.*, p. 50.

30. Déposition de Robert Corrigan devant Pierre-A. Doucet, greffier de la paix pour le district de Québec, 17 janvier 1855, *Rapport*, p. 62.

piastres<sup>31</sup>. Mais l'animosité n'avait fait que grandir entre les parties, au point que Corrigan craignait maintenant pour sa vie, ne sortant qu'étant armé et songeant à vendre sa terre pour aller s'établir ailleurs<sup>32</sup>. Cette animosité, attisée par des vantardises réciproques touchant les prouesses athlétiques de chacun, s'alimentait encore aux préjugés confessionnels : on ne pardonnait pas à Corrigan d'être « un converti qui avait abandonné l'Église catholique »<sup>33</sup> et qui se permettait de tourner en ridicule les pratiques religieuses de ses anciens coreligionnaires, « ce qui eut l'effet, au jugement du curé O'Grady, de les exaspérer contre lui à un degré extrême »<sup>34</sup>. Certains même en étaient arrivés à croire que Corrigan s'était agrégé à une loge orangiste de Leeds<sup>35</sup>. On attendait donc l'occasion d'en découdre, circonstance qui se présenta à la foire agricole du 17 octobre 1855.



Une dizaine de juges avaient à décerner des prix à des animaux de ferme que leurs propriétaires, de Saint-Sylvestre et des environs, avaient rassemblés en ce matin d'automne sur la ferme de John Machell. Laurent Pâquet, François-Xavier Dion, dit Deslauriers, cultivateur de Saint-Nicolas, près Québec, avaient à déterminer les mérites des chevaux qu'on leur présentait, et Richard Kelly servait d'interprète à Dion<sup>36</sup>. Ces trois hommes se trouvaient à environ un arpent et demi du groupe qui entourait Robert Corrigan et Thomas Dunkin, cultivateur de Leeds, juges pour les ovins<sup>37</sup>.

Tout se déroula sans anicroche jusqu'au moment où John McCaffrey, cultivateur de Sainte-Agathe, paroisse voisine de Saint-Sylvestre, ayant présenté deux moutons, fut offusqué de se voir attribuer un second prix au lieu du premier, qu'il convoitait. Le clan irlandais vit là un affront infligé par Corrigan et fut d'avis que le moment était arrivé d'intervenir. Un rassemblement armé d'une quinzaine d'hommes, postés sur le sommet d'une butte à environ trente pieds de Corrigan, manifestement n'attendait que l'instant propice. Sept ou

31. *Ibid.*, p. 3

32. John J. C. Pentland, avocat, *ibid.*, p. 41.

33. J. H. Willan, *ibid.*, p. 35.

34. Abbé John O'Grady, curé de Saint-Sylvestre, *ibid.*, p. 42.

35. Thomas Walker, marchand de Saint-Sylvestre, *ibid.*, p. 58.

36. François-Xavier Dion, dit Deslauriers, cultivateur de Saint-Nicolas, *ibid.*, p. 94.

37. Thomas Dunkin, *ibid.*, p. 92.

huit individus, armés de bâtons, se détachèrent vivement du groupe pour se précipiter sur Corrigan, qui reçut d'abord un coup de poing puis un croc-en-jambe qui le renversa, et une grêle de coups de pied et de bâton s'abattit sur lui alors qu'il gisait sur le sol, incapable de se relever. A un moment donné, une quarantaine de forcenés l'accablaient de leur frénésie et de leurs coups<sup>38</sup>. C'est alors que Richard Kelly, précédé de Louis Demers, cultivateur de Saint-Sylvestre, et suivi de Pâquet et de Dion, accourut à son tour sur le lieu de l'échauffourée. Fut-il celui qui porta le coup qui devait se révéler fatal à Corrigan, en le piétinant sauvagement, à deux ou trois reprises, dans la région abdominale? Là-dessus les témoignages ne concordent pas. Pour sa part, Corrigan ne cessa d'affirmer, dans les heures qui précédèrent son décès, que les blessures reçues à la tête et aux membres importaient peu en comparaison de celles que Richard Kelly lui avait infligées à l'abdomen<sup>39</sup>. Le pasteur King, qui assista Corrigan dans les dernières heures de son existence, confirma la véracité de cette déposition à l'enquête du coroner, à Leeds, le 24 octobre 1855. En revanche, les témoins Demers et Dion furent unanimes à déclarer, soit à l'enquête du coroner, soit au procès, soit encore devant les commissaires enquêteurs, que Kelly ne pouvait avoir piétiné Corrigan pour la bonne raison qu'au début de l'altercation, Kelly se trouvait avec eux, leur servant d'interprète, à une distance environ un arpent et demi de l'endroit où gisait l'infortuné. Au bruit de la querelle, Kelly s'était écrié : « Une bataille ! » et tous les trois de courir dans la direction de l'attroupement, où Demers arriva le premier pour constater que Kelly, bien loin d'accabler davantage Corrigan, s'affaira à le dégager de la foule furieuse et à le relever<sup>40</sup>. Dion fut encore plus explicite : « Kelly a été avec moi tout le temps jusqu'à ce que nous sommes arrivés à la chicane. (...) Pendant les deux minutes qu'a duré la bataille, Kelly a toujours été avec moi, si ce n'est deux ou trois secondes que je pourrais l'avoir perdu de vue. Sans doute que si Kelly avait frappé Corrigan, s'il lui avait sauté sur le ventre, s'il lui avait

38. Thomas Walker, *ibid.*, p. 57.

39. Dans sa déclaration *ante mortem*, Corrigan « attribue à Kelly la cause de sa mort », *ibid.*, p. 70.

40. Louis Demers, *ibid.*, p. 79 : « Je n'ai vu Kelly dans la foule, pour la première fois, que quand il relevait Corrigan. Je ne peux pas croire que Kelly ait pu se rendre à la foule avant moi ».

ensuite donné des coups de pied dans le côté, je l'aurais vu. Je dis, sous mon serment, au meilleur de ma connaissance<sup>41</sup>.»

Saignant abondamment, surtout à la tête, Corrigan, toujours conscient, fut empoigné sous les bras par Richard Kelly, qui l'entraîna gémissant vers la maison de John Machell. Trois autres cultivateurs présents prêtèrent leur concours à Kelly qui, cependant, était loin de compatir aux souffrances de Corrigan, lui répétant, au milieu de ses lamentations, qu'il méritait amplement et depuis longtemps ce qui lui était arrivé, qu'il n'aurait pas dû se présenter à la foire, vu qu'il était suprêmement détesté à Saint-Sylvestre<sup>42</sup>.

Le groupe qui avait battu à outrance Robert Corrigan ne voulait pas lâcher prise. Poursuivant de ses clameurs leur adversaire à demi-mort, il eût fait irruption dans la maison de Machell si, à la porte, Kelly ne se fût interposé pour empêcher ces furieux d'aller plus loin, en agitant des bras ensanglantés, tout en leur criant : « Ne voyez-vous pas mes mains ruisselantes de sang protestant<sup>43</sup>? » Soudain apaisée, la cohue meurtrière fit volte-face et retourna à la foire, mais par mesure de prudence, on transporta Corrigan plus loin, dans la maison d'Andrew McKee, qui s'affaira à laver et à panser sommairement les blessures de Corrigan qui, d'abord assis sur une chaise, s'alita au bout d'une heure et demie, car ses forces l'abandonnaient de plus en plus<sup>44</sup>.

Elle-même souffrante, sa femme se rendit à son chevet le lendemain<sup>45</sup>. Il reçut l'assistance du pasteur anglican King, qui passa avec lui la plus grande partie des heures qui lui restaient à vivre<sup>46</sup> et celle du pasteur méthodiste John Armstrong, de Leeds<sup>47</sup>. James Reed, médecin à Inverness<sup>48</sup>, accourut à son tour et le trouva « dans une petite chambre à coucher, étendu sur le dos dans le lit; il me parut bien faible et souffrant<sup>49</sup> ». C'est Reed qui rédigea, le jeudi 18 octobre, le

41. F.-X. Dion, *ibid.*, p. 94-95.

42. Déposition d'Edward McKee à l'enquête du coroner.

43. Déposition de William Woodward, *ibid.*

44. Déposition d'Edward McKee, *ibid.*

45. James McKee, forgeron de Saint-Sylvestre, *Rapport*, p. 80.

46. W. King, *ibid.*, p. 89.

47. J. Armstrong, *ibid.*, p. 104.

48. Dugald McKenzie McKillop, *Annals of Megantic County, Quebec*, Lynn, Mass., 1902, p. 126.

49. J. Reed, *Rapport*, p. 89.

testament du mourant et qui fit prier par Andrew McKee le juge de paix Laurent Pâquet de venir recevoir la déposition que Corrigan avait à faire contre ses agresseurs<sup>50</sup>. Corrigan décéda le lendemain, dans la soirée.

\* \* \*

La nuit précédente, Pâquet avait envoyé un exprès à Québec pour requérir un corps de police<sup>51</sup>. James Green, greffier de la couronne et de la paix pour le district de Québec, reçut le lendemain la lettre de Pâquet, et un corps d'une quinzaine d'agents sous les ordres de James Murphy, qui était porteur d'un mandat d'arrêt contre sept individus, dont Richard Kelly, Patrick O'Neill et John McCaffrey, fut dépêché à Saint-Sylvestre, où il arriva le dimanche matin 21 octobre, surprenant Pâquet au lit. Aussitôt Murphy pria Pâquet de l'accompagner, malgré ses craintes, dans deux ou trois maisons voisines, où les gens refusèrent de servir de guides au policier, à l'exception d'un seul qui accepta, mais qui, au bout d'une courte distance, s'esquiva prestement, profitant d'un moment d'inattention de Murphy. On fouilla des maisons et le moulin de Richard Kelly, à Saint-Patrice, mais en vain. Aux questions on répondait que les agitateurs avaient probablement quitté la paroisse. Bref, c'est complètement bredouilles que les policiers retournèrent à Québec dans la journée du lundi 22 octobre. Le 17 février 1857, un Murphy désabusé faisait la déclaration suivante aux commissaires enquêteurs : « J'ai fait partie de la police pendant les huit dernières années, et durant ce temps j'ai eu l'occasion d'exécuter plusieurs mandats d'arrêt dans cette partie du pays où se trouvent Leeds et St-Sylvestre et j'ai éprouvé de la résistance dans bien des cas et, règle générale, les gens sont peu disposés à permettre que les procédures légales s'exécutent. J'ai su qu'il y avait des personnes qui s'étaient vengées en brûlant les bâtisses, mutilant les animaux de ceux qui les avaient offensées, et il est impossible de recueillir des témoignages qui permettent de remonter aux coupables<sup>52</sup> ».

50. Andrew McKee, *ibid.*, p. 111.

51. Laurent Pâquet, *ibid.*, p. 110.

52. James Green, *ibid.*, p. 9.

53. J. Murphy, *ibid.*, p. 14-15.

Pendant que les agents de Murphy se morfondaient en vaines recherches, le cadavre de Corrigan reposait toujours dans la maison d'Andrew McKee qui, devant l'affluence des curieux, se vit dans l'obligation d'éloigner sa famille. Son fils était allé à Québec quérir le coroner, Jean-Antoine Panet, qui avait succédé l'année précédente à son père comme coroner pour le district de Québec, mais il tardait à venir. Entre-temps McKee avait appris qu'un groupe ne se proposait rien de moins que d'intercepter l'homme de loi et de subtiliser le cadavre pour faire disparaître les traces du meurtre. Aussi le dimanche soir, avec vingt-cinq ou trente de ses amis, se barricada-t-il dans sa maison, obstruant les fenêtres avec des planches: « Nous veillâmes cette nuit-là, devait-il déclarer, pour protéger le corps en cas d'attaque. Nous étions armés de fusils de chasse pour nous défendre au besoin. » « Il est bien possible, ajouta-t-il, que le fait connu ait empêché l'attaque <sup>54</sup> ».

Les événements de Saint-Sylvestre avaient provoqué une effervescence extraordinaire dans la localité voisine de Leeds. « Bien que Corrigan ne fût pas un orangiste, expliquait le juge de paix Ralph B. Johnston, les loges orangistes, nombreuses dans le comté de Mégantic, supposèrent que Corrigan avait été tué parce qu'il était protestant, et je dois dire ici qu'avant la mort de Corrigan, les loges d'orangistes de cette partie du pays étaient toutes dans le comté de Mégantic, aucune ne se trouvant plus proche de la paroisse catholique de St-Sylvestre que Leeds, qui est d'environ sept milles. Mais immédiatement après la mort de Corrigan, il se forma, par l'entremise du révérend William King, le ministre protestant de St-Sylvestre, une loge d'orangistes dans la paroisse pour braver, pour ainsi dire, les ribbonistes que l'on savait y résider et au mépris complet des sentiments du reste de la population catholique <sup>55</sup> ».

C'est ce que confirmait un autre témoin, John Hume, qui résidait à Leeds depuis plus de trente ans: « J'ai appris l'existence des loges de ribbonistes dans St-Sylvestre avant le meurtre de Corrigan et depuis lors il s'est formé une loge d'orangistes ». « Il y avait depuis quelques années, poursuivait Hume, des loges d'orangistes dans Leeds et, depuis la mort de Corrigan, le nombre en a augmenté, s'est

---

54. A. McKee, *ibid.*, p. 59.

55. R. B. Johnston, *ibid.*, p. 53-54.

étendu aux townships environnants et des loges deviennent générales parmi la population protestante<sup>56</sup>.

Il n'était pas dit que Corrigan, même mort, tomberait aux mains des affreux ribbonistes. Aussi le lundi après-midi, 22 octobre, quelque trois cents protestants, la plupart de Leeds, le fusil ostensiblement à l'épaule, escortèrent-ils en empruntant le chemin Craig le cadavre de Corrigan de la maison de McKee jusqu'à Leeds, où on le déposa dans la salle de l'école adjacente au temple anglican Saint-Jacques (St. James Anglican Church)<sup>57</sup>.

Lorsque le coroner Panet, accompagné du Dr Charles Frémont, professeur à la toute récente faculté de médecine de l'université Laval<sup>58</sup> et chargé de la preuve médicale, se présenta enfin à Saint-Sylvestre, ce fut pour apprendre qu'il devait poursuivre son chemin jusqu'à Leeds pour y effectuer son enquête. Elle dura quatre jours à partir du mardi 23 octobre. Vingt jurés, pris dans Leeds et Saint-Sylvestre, quatre catholiques et seize protestants, après avoir été assermentés, prononcèrent un verdict unanime de meurtre contre onze Irlandais catholiques de Saint-Sylvestre, qui avaient assassiné Robert Corrigan en le piétinant à mort: la rupture de l'iléon, partie terminale de l'intestin grêle, suivie de l'inflammation intense du péritoine, était nécessairement fatale, comme le prouva l'expertise médicale de Frémont. Cette expertise fut corroborée plus tard au procès des accusés à Québec par le docteur Joseph Morrin, médecin de l'Hôtel-Dieu et maire de Québec, et par les collègues de Frémont à Laval, les docteurs Jean-Etienne Landry, James Arthur Sewell, James Douglas et Alfred Jackson<sup>59</sup>.

Les coupables, évidemment, n'étaient pas présents dans la salle d'école où se déroulait l'enquête, mais ils n'étaient pas loin. En effet, le coroner apprit qu'un groupe hostile, « composé du parti qui avait battu Corrigan, s'était réuni à environ un mille du lieu où se tenait l'enquête », témoignant ainsi qu'il se prévalait d'une impunité que les

56. J. Hume, *ibid.*, p. 23.

57. L'école a cédé la place au cimetière anglican actuel. Cf. Ethel Reid Cruikshank, *Leeds and St. Sylvestre: Historical Sketches*, Cookshire, 1975, p. 37.

58. Philippe Sylvain, « Jean-Etienne Landry, l'un des fondateurs de la faculté de médecine de l'université Laval », *Les Cahiers des Dix*, N° 40 (1975), p. 169.

59. Frémont, Landry, etc., *Rapport*, p. 122.

lieux et les circonstances lui assuraient, conviction partagée d'ailleurs par le coroner, qui devait déclarer devant les commissaires enquêteurs: « Je ne doute point que l'arrestation des accusés aurait bientôt été suivie de leur enlèvement par les habitants de St-Sylvestre<sup>60</sup> ».

C'est donc une tâche quasi impossible à remplir qu'il confia à William Harrison, huissier de Leeds: « J'avais à exécuter, déclara Harrison, le mandat d'arrêt du coroner décerné contre Kelly et autres accusés du meurtre de Corrigan. J'ai fait des recherches réitérées pour arrêter les accusés dans la paroisse de St-Sylvestre et les paroisses adjacentes, tant dans les maisons que dans les bois, de jour et de nuit, mais, comme les habitants cachaient les accusés, je n'ai pu faire d'arrestations. Le moyen de faire cacher les accusés, quand j'arrivais dans un établissement, était de donner un signal en soufflant dans une trompe de chasse, ce qui se répétait de maisons en maisons et de collines en collines<sup>61</sup> ».

\* \* \*

L'agitation ne faisait que croître à Saint-Sylvestre et à Leeds. Une guerre religieuse larvée couvait, qui ne demandait qu'à éclater dans la région, comme l'écrivaient Laurent Pâquet, le curé O'Grady et le pasteur King au secrétaire provincial George-Etienne Cartier. Le 10 novembre, une requête des catholiques faisait état des menaces protestantes; de son côté, le pasteur King exigeait la protection du gouvernement contre les fureurs catholiques!

Les auteurs du meurtre étaient toujours au large. Le 20 novembre le gouvernement offrit une prime de \$800. pour leur arrestation, mais personne ne succomba à la tentation d'une somme qui dut paraître bien alléchante à plus d'un pauvre colon. La tentation se fit encore plus forte une semaine plus tard, lorsque la prime gouvernementale fut haussée à \$400. pour l'arrestation de chacun des accusés. Toutefois aucune délation n'obligea le gouvernement à tenir sa promesse, de sorte que le 10 décembre la police n'avait pas encore à son actif une seule arrestation<sup>62</sup>. Cartier s'était déjà déterminé à recourir à une force plus considérable, car une collision semblait imminente, dans les montagnes de Lotbinière, entre les fanatismes ribbonistes et orangistes.

60. J.-A. Panet, *ibid.*, p. 11-12.

61. W. Harrison, *ibid.*, p. 20.

62. A. Caux, « Une exposition... », p. 232-233.

Le 7 décembre Cartier ordonna donc au surintendant de la police pour le district de Montréal, le lieutenant-colonel William Ermatinger, de se rendre à Saint-Sylvestre avec le corps d'une trentaine d'hommes, recrutés en majorité parmi les anciens soldats de la Royal Irish Constabulary, qu'il avait mis sur pied au début de la décennie de 1850, force destinée à maîtriser les soulèvements contre l'ordre public dans le Bas-Canada<sup>63</sup>. Ermatinger devait opérer sa jonction avec la force militaire qui viendrait de Québec. Le départ de Montréal eut lieu le 19 décembre par le Grand Tronc. Après un arrêt à Richmond, on reprit le train pour Leeds et Saint-Sylvestre, où on arriva le lendemain. Sans perdre de temps, Ermatinger poursuivit son chemin jusqu'à la Pointe-Lévi, à la rencontre du capitaine Charles Armstrong, commandant du 16<sup>e</sup> régiment d'infanterie, qui disposait d'une force militaire d'une centaine d'hommes. Le 21 au matin, un peloton d'une cinquantaine de militaires prit la route de Lotbinière par le train tandis que le second peloton, d'une cinquantaine d'hommes également, sous le commandement du capitaine DeWinton, prenait la même direction mais par le chemin Craig. Arrivés à destination dans l'après-midi de la même journée, policiers et militaire se distribuèrent dans la maison d'école du village et chez les habitants. Les visites domiciliaires commencèrent à dix heures ce soir-là pour se répéter les trois nuits suivantes, mais toujours sans résultat<sup>64</sup>. Devant ce déploiement de force, toute résistance était inutile, mais le militaire se heurta à un mur: silence et non-coopération, de sorte que la veille de Noël, très peu glorieux, il revenait à Québec par le Grand Tronc. «A la station de Craig's Road, l'aiguilleur était Patrick Kelly, frère de Robert, l'un des suspects. Des rumeurs couraient qu'il y avait des risques de sabotage. Toutes les précautions avaient été prises. Cependant, en dépit de tout, le train, à peine parti, dérailla! La locomotive et le tender se couchèrent sur le côté et deux chars bondés de soldats penchaient dangereusement. Heureusement le cap. Armstrong eut la présence d'esprit de commander à ses militaires de rester assis, ce qui empêcha, paraît-il le déraillement complet et ses suites<sup>65</sup> ».

63. Elinor Senior, « Ermatinger, Frederick William », *Dictionnaire biographique du Canada* (DBC), Toronto et Québec, 1977, vol. IX, p. 267.

64. C. Armstrong, *Rapport*, p. 13-14.

65. A. Caux, *loc. cit.*, p. 233.

Le corps policier montréalais était resté sur place. Soit par lassitude, soit qu'ils fussent assurés de l'impunité résultant de l'impossibilité d'identifier clairement l'auteur ou les auteurs de la mort de Corrigan, les accusés décidèrent de se livrer spontanément, vers le 10 janvier 1856, aux policiers de William Ermatinger, qui les conduisit à Québec pour leur procès<sup>66</sup>. Un seul d'entre eux, James Hagen, ne les imita pas et se cachait toujours dans le secteur de Saint-Sylvestre appelé Hankerchief. Il finit par être capturé le 9 juillet 1856 par George Hunter, à qui William Ermatinger avait remis le commandement de ses policiers avant de retourner à Montréal. Hunter conservera un souvenir plutôt pénible de ses courses par monts et par vaux dans une région hostile : « Il est très difficile de faire des arrestations dans cette partie du pays, vu que les chemins sont dans l'état le plus misérable, que le pays, est montagneux et couvert de forêts qui offrent aux coupables toutes les facilités pour se cacher et s'échapper<sup>67</sup> ».

\* \* \*

Le procès commença le 1er février devant la cour du banc de la reine à Québec. Avaient été mis en accusation, le 25 janvier précédent, Richard Kelly, Patrick Donaghue, Francis Donaghue, George Bannon, John McCaffrey, Patrick O'Neill, James Hagen et Patrick Monaghan, qui tous, à l'exception de Hagen, toujours en liberté, plaident non coupables.

Le solliciteur général pour le Bas-Canada, Dunbar Ross<sup>68</sup>, conduisait la cause au nom de la couronne. Les juges étaient Jean-François Duval et René-Edouard Caron. Parmi les avocats qui défendaient les accusés, le plus notoire étant sans conteste John O'Farrell, député de Lotbinière et l'un des avocats les plus réputés de l'époque en matière criminelle<sup>69</sup>, qui plaida pour Richard Kelly et George Bannon.

Le choix des jurés s'avéra difficile, comme l'expliquait l'avocat Charles Alleyn, qui défendait Patrick Monaghan et Patrick Donaghue, car « immédiatement après la mort de Corrigan, cet événement fut

66. W. Ermatinger, *Rapport*, p. 65.

67. G. Hunter, *ibid.*, p. 63.

68. Irene Bilas, « Ross, Dunbar », DBC, vol. IX, p. 763.

69. D. McKenzie McKillop, *op. cit.*, p. 125.

porté à la hauteur d'une question entre deux partis dans le pays, parmi lesquels les haines religieuses étaient poussées bien loin », et « devint un sujet d'attaques politiques », de sorte « qu'avant le procès, l'affaire avait acquis une importance qui rendait presque impossible de l'aborder sans quelque prévention »<sup>70</sup>. Finalement cinq francophones et sept anglophones furent choisis pour faire partie d'un jury qui avait à se prononcer sur une question que le juge Duval lui résuma de la façon suivante : « Les prisonniers maintenant à la barre sont-ils ceux qui ont assailli le défunt ? Le jury ne doit point reculer devant son devoir; il les déclarera non coupables, s'il a des doutes sur leur culpabilité; mais s'il n'en a pas, il rendra son verdict contre un seul ou contre tous »<sup>71</sup>.

Le 18 février le jury prononça son verdict : tous les prisonniers étaient acquittés! La foule nombreuse, qui assistait au procès, ouvertement sympathique aux accusés, accueillit ce verdict par de bruyants applaudissements<sup>72</sup>. James Hagen fut pareillement acquitté à l'issue de son procès en février 1857<sup>73</sup>.

Au sujet du déroulement du procès Kelly, nous disposons d'un témoignage très éclairant et peu banal, puisqu'il émane de Philippe Aubert de Gaspé.

Vers 1850 et même avant, le futur auteur des *Anciens Canadiens* avait l'habitude, à l'approche de l'hiver, de quitter sa seigneurie de Saint-Jean-Port-Joli pour venir passer la saison morte à Québec et reprendre contact avec des amis de longue date comme François-Xavier Garneau et Georges-Barthélemi Faribault<sup>74</sup>.

Durant ce mois de février 1856, De Gaspé fut donc moins assidu au Club des Anciens, qui se réunissait chaque après-midi au magasin de Charles Hamel, rue Saint-Jean, car il suivit de très près le procès qui mettait l'opinion publique en effervescence. Il désirait, en effet, suivant son témoignage, se « former le jugement sur les mérites de

70. C. Alleyn, *Rapport*, p. 25.

71. J.-F. Duval, *ibid.*, p. 75.

72. J. Green, *ibid.*, p. 11-12.

73. *True Witness*, February 13, 1857.

74. Luc Lacourcière, « Aubert de Gaspé, Philippe-Joseph », DBC, vol. X, p. 22.

l'affaire, parce que la presse et le public en général me paraissaient dans un état de grande excitation, et je crus que je ne pourrais rien puiser de satisfaisant ou de sûr à ces sources de renseignements ».

Il lui parut qu'« il y avait beaucoup d'excitation du côté de la poursuite et du côté de la défense, mais je pourrais dire, plus particulièrement du côté de la poursuite »; quant aux juges, il remarqua « qu'ils faisaient d'une manière franche et impartiale leur possible pour obtenir justice ».

Enfin, grâce à De Gaspé, le verdict du jury, pour étrange qu'il paraisse, s'éclaire d'une façon définitive. Dans l'après-midi du 18 février, « il m'arriva de rencontrer l'un des jurés, Archibald McDonald, celui qui avait pris la parole dans une ou deux occasions et qui, je crois, avait prononcé le verdict. Il me dit que le jury avait vu de la mauvaise foi dans les témoins de la poursuite et de la défense parlant la langue anglaise, et que le jury avait donné son verdict uniquement sur les témoignages rendus par les Canadiens français <sup>75</sup> ».

\* \* \*

Comme il fallait s'y attendre, l'acquittement d'Irlandais catholiques à Québec suscita une vague d'indignation dans le Haut-Canada. « Le Pape gouverne le Canada, remarqua un journaliste, et pourquoi pas St-Sylvestre ? » « L'assassinat d'un protestant suivi de l'impunité prépare la voie à d'autres massacres <sup>76</sup> ».

Au parlement du Canada-Uni qui en 1856 siégeait, on le rappelle, à Toronto, l'avocat John Hillyard Cameron, député depuis deux ans de la circonscription de Toronto, au surplus ardent défenseur des prérogatives de l'Eglise anglicane au Canada et orangiste notoire, prit la tête des protestataires et, le 7 mars, présenta au parlement une résolution demandant la publication de l'allocution au jury du juge Duval, discours que Cameron et ses amis soutenaient qu'il était fortement entaché de partialité. La résolution de Cameron fut adoptée par 48 voix contre 44, presque tous les députés haut-canadiens votant en sa faveur. Mais le gouvernement, après avoir obtenu un vote de confiance, refusa de démissionner et de fournir le texte de Duval,

75. Aubert de Gaspé, *Rapport*, p. 46-47.

76. Cité par Moir, *op. cit.*, p. 179.

affirmant que ce serait porter atteinte à l'indépendance judiciaire. Toutefois le mal était fait: divisé à l'intérieur de ses rangs, battu en brèche par Cameron et par Brown et ses alliés, l'équipe de sir Allan MacNab se disloquait. MacNab fut évincé du poste de premier ministre en mai 1856 et John A. Macdonald devint le chef des conservateurs du Haut-Canada<sup>77</sup>.

Après avoir été élu en 1859 grand maître de l'ordre d'Orange, Cameron réorganisa le mouvement orangiste à travers les deux Canadas<sup>78</sup>. Les loges locales, comme celles de Leeds et de Saint-Sylvestre, en reçurent une nouvelle impulsion. Quant au ribbonisme, il finit par disparaître, les éléments les plus actifs se fondant dans d'autres associations secrètes irlandaises comme la Hibernian Benevolent Society<sup>79</sup> et le fénianisme<sup>80</sup>.



Secrétaire de la Société des Dix

77. Donald Swainson, « Cameron, John Hillyard », DBC, vol. X, p. 130; Thomas Chapais, *op. cit.*, p. 125-134.

78. Swainson, *ibid.*, p. 132.

79. W. S. Neidhardt, « Murphy, Michael », DBC, vol. IX, p. 648.

80. Cf. Hereward Senior, *The Fenians and Canada*, Toronto, 1978, 176 p.